

La Cité du Genèvevri ouvre deux structures

A Vevey, le Rivage et les Apparts ont remplacé les Jardins, une structure qui n'est plus adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap

Projet novateur lors de sa création il y a vingt ans, la structure pour personnes en situation de handicap les Jardins, à Vevey, a vécu. Certains résidents avançant en âge, il est apparu que ce lieu de vie n'était plus adapté aux besoins actuels. C'est pourquoi la Cité du Genèvevri, à Saint-Légier, a décidé de remplacer les Jardins, au cœur de Vevey, par deux nouvelles structures, le Rivage et les Apparts.

Les besoins des résidents, aux profils divers, sont de plus en plus variés. Il y a ceux qui nécessitent un soutien dans les activités de la vie quotidienne. Et ceux qui requièrent un besoin de développer de nouvelles compétences, de bénéficier d'activités diversifiées et de créer davantage de liens avec la

société. «Le monde du handicap mental évolue, tout comme les questions liées à l'insertion des personnes dans la société», explique Eric Haberborn, directeur. C'est pourquoi nous nous donnons les moyens de rendre l'intégration prioritaire. Par le travail auprès des personnes accompagnées, mais aussi auprès de la société dans laquelle nous souhaitons les intégrer.»

Le Rivage est susceptible d'intégrer neuf résidents dans quatre appartements. Les personnes accueillies dans cette structure sont touchées par un handicap mental léger. L'accompagnement est centré sur le bien-être et le maintien de l'autonomie, mais aussi sur l'utilisation du milieu urbain, tout proche. Les Apparts permettent d'accueillir sept résidents dans trois appartements. Ils y bénéficient d'un accompagnement spécifique visant leur intégration dans la société. Ces deux lieux de vie sont des sortes de tremplin vers l'accompagnement à domicile. **Claude Béda**